

Mulroney fustige les Américains

Le lac Meech du libre-échange est remis à plus tard

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Les Américains traitent de la patte dans les négociations commerciales bilatérales avec le Canada et le premier ministre Mulroney a donc décidé de remettre à plus tard la rencontre des premiers ministres sur le libre-échange prévue pour lundi prochain au Lac Meech.

« Parce que les Américains n'ont pas encore répondu en termes concrets à un certain nombre de ques-

tions très importantes mises de l'avant par les Canadiens », a-t-il répondu à la Chambre des Communes.

Selon un membre du bureau du premier ministre, la réunion serait remise au 6 ou 7 juillet afin de permettre de mieux évaluer les résultats de la séance de négociations actuellement en cours à Washington.

Cette annonce en a pris plus d'un par surprise. Au bureau du ministre québécois du commerce international, Pierre MacDonald, on était encore dans les préparatifs de voyage au moment de l'appel du DEVOIR.

Au bureau de presse du premier ministre Bourassa, même étonnement. Dans la capitale ontarienne cependant, le premier ministre David Peterson avait l'air au courant. Son explication: « Il n'y aurait rien de particulier à rapporter ».

Ces changements confirment que les négociateurs traversent leurs plus durs moments. La réunion de lundi devait être à l'origine une occasion pour évaluer un premier brouillon de projet d'accord. Mais les négociateurs avaient déjà averti leurs patrons que cette échéance ne

pouvait être respectée.

Hier matin, les propos tenus par le responsable canadien Simon Reisman à son entrée à la séance de négociations étaient peu encourageants. Selon Canadian Press, il a carrément dit que, malgré son tempérament joueur, il ne gagerait pas sur la signature d'une entente entre le Canada et les États-Unis.

Cependant, à sa sortie, il a rejeté la thèse selon laquelle le report de la réunion de lundi signifie que rien ne va plus dans les négociations. Selon lui, les Américains auraient soumis

des propositions substantielles hier et qu'il faudrait un certain temps à l'équipe canadienne pour les considérer et y répondre.

La semaine dernière, au lendemain du sommet de Venise, M. Mulroney mettait en doute le sérieux de M. Reisman et Murphy. « Il faut que les négociateurs comprennent, si ce n'est pas encore le cas, qu'il s'agit là d'un problème sérieux, compliqué et urgent et que nous voulons qu'ils se comportent en conséquence », avait dit M. Mulroney après une ren-



Brian Mulroney

Voir page 12: Mulroney

Le Canada fait face à la grève des facteurs

Ottawa n'a pas l'intention d'intervenir Les autres syndicats appuient les grévistes

ISABELLE PARÉ

À quelques minutes de l'échéance ultime, hier soir, peu avant minuit, le sprint final de négociations entre la Société canadienne des Postes et ses 20 500 facteurs se poursuivait toujours, à Ottawa et rien n'autorisait à croire, au moment d'aller sous presse, qu'il n'y aurait pas grève.

D'autant plus que le gouvernement fédéral a clairement indiqué, en soirée, qu'il n'interviendrait pas pour éviter un conflit de travail aux postes.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse conjointe, hier, le Congrès du travail canadien (CTC) et cinq syndicats, comptant environ 60 000 membres, se sont ralliés pour donner leur appui officiel aux fac-

teurs en prévision des grèves rotatives.

Le Syndicat canadien des facteurs et l'Union des postiers ont reconduit une entente datant de 1975, par laquelle les deux syndicats s'engagent à respecter les lignes de piquetage des grévistes et à ne pas effectuer les tâches qui leur sont normalement dévolues. Les grévistes, quant à eux, ont promis de lever leurs piquets de

grève pour laisser les postiers et les autres employés de Postes Canada se rendre au travail, compte tenu des sanctions que pourrait appliquer la Société de la Couronne.

Une entente du même type, liant cette fois l'Alliance de la fonction publique, l'Association canadienne des maîtres de postes et assistants et la Fraternité des ouvriers en électricité, a également été conclue hier

matin à Ottawa.

En conférence de presse, la présidente du CTC, Mme Shirley Carr, a pressé le premier ministre Mulroney d'intervenir. Elle craint qu'une éventuelle grève ne dégénère à la violence, rappelant le conflit de travail chez Gainers en Alberta. « Une décision politique doit être prise », a dit Mme Carr.

Interrogé à ce sujet hier après-

midi aux Communes, le ministre du Travail, M. Pierre Cadioux a indiqué qu'il serait mal venu d'intervenir alors que les parties étaient encore en négociations.

À sa sortie de la chambre, le ministre responsable de la Société de la Couronne, M. Harvie André, a pour sa part précisé qu'il ne fallait pas s'attendre à une législation de retour

Voir page 12: Le Canada

Séoul vit ses pires émeutes



Photo AP

Les forces policières refoulent à l'aide de gaz lacrymogènes des milliers de résidents et de curieux qui se sont amassés près de la cathédrale de Myondong, dans le centre de Séoul, pour apporter leur soutien aux étudiants qui occupaient encore la cathédrale. Ces derniers ont quitté l'édifice hier après-midi à bord de bus affrétés par la hiérarchie religieuse qui avait obtenu qu'aucun d'entre eux ne soit arrêté. Voir informations page 6.

Doré promet la paix sur le pont

PIERRE CAYOUILLE

Dans l'espoir de rétablir la paix sur le pont Jacques-Cartier lors de la présentation du concours international de feux d'artifice à La Ronde, le maire de Montréal Jean Doré a annoncé hier que les effectifs policiers seraient augmentés demain soir et samedi prochain, deux dernières soirées de la compétition.

Une vingtaine de policiers de la CUM de plus patrouilleront les abords du site et la bretelle est du

pont Jacques-Cartier. Ils étaient 155 samedi dernier. Les policiers appliqueront avec encore plus de vigueur le règlement municipal qui interdit la consommation d'alcool dans les lieux publics. Ils tenteront d'intercepter les fêtards à l'entrée du pont.

Samedi dernier, peu après minuit, après la prestation des artificiers américains, environ 500 fêtards enrivrés ont terni la joie des spectateurs en lançant des projectiles du haut du pont Jacques-Cartier, après avoir allumé des feux de « joie » sous la bre-

Voir page 12: Doré

Aux élections en Italie

Défaite communiste

ROME (Reuter) — Importants gains des socialistes, la DC qu'on prédisait en perte de vitesse fait mieux que se maintenir alors que le Parti communiste connaît une de ses plus graves défaites. Voici les trois principaux aspects des élections italiennes tels qu'ils se dégagent des projections hier soir.

Les socialistes, sur l'élan donné par la bonne gestion de Bettino Craxi pendant deux ans et demi à la tête du gouvernement de coalition, voient renforcés leurs prétentions à jouer un rôle central dans la politique de la péninsule. Ils devaient gagner environ trois points pour obtenir plus de 14 % des voix.

Les Démocrates-chrétiens progresseraient d'un point, repoussant le danger que leur prédisait nombre d'observateurs de perdre leur rang de premier parti d'Italie. Ils devraient finalement obtenir près de 34 %.

Les prédictions d'avant le scrutin, fondées en partie sur des sondages, donnaient au PCI sa meilleure chance de revenir au gouvernement dont ils étaient exclus depuis 40 ans. Mais cette possibilité semble avoir été balayée, les communistes tombant à 26 % environ, en baisse de trois points sur leur résultat de 1983 et leur pire performance depuis 1968.

Voir page 12: Défaite

Entre Montagnais et Blancs de la Côte-Nord

La drôle de guerre du saumon

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La « guerre du saumon », qui oppose depuis 100 ans Montagnais et Blancs de la Côte et Basse Côte-Nord, a complètement changé de visage depuis trois ans.

D'abord parce qu'elle ne se déroule plus sur le terrain des affrontements entre populations mais sur celui du développement économique et parce que, cette fois, ce sont les Blancs et leurs filets qui se retrouvent empêtrés dans le rôle de pillier de ressources, dont ils ont si longtemps affublé les Indiens.

Les grands affrontements de la Restigouche en 1981 avaient pourtant bien distribué les rôles... et le filet dévastateur aux Indiens.

Les Montagnais de la Basse-Côte Nord ont complètement renversé la situation. Ceux de Mingan ont levé

unilatéralement tous leurs filets, il y a trois ans, malgré une pêche commerciale intensive. La bande de Natasquan a, quant à elle, réduit ses neuf filets à 12 brasses (72 pieds) pendant que 12 pêcheurs commerciaux obstruent l'embouchure avec des filets de 500 et de 600 pieds. À la Romaine, la bande montagnaise a levé unilatéralement tous ses filets même si les « commerciaux » et les pêcheurs sportifs poursuivent leurs activités sans broncher.

Pour le responsable amérindien de la Mingan, Napoléon Mollen, l'enjeu dépasse le saumon: c'est le « développement économique à l'amérindienne », qui vise l'exploitation d'une faune avec laquelle ils vivent en symbiose depuis des millénaires.

Québec avait promis en 1977 à la bande de Natasquan de lui céder à leur expiration les baux des pourvoies Pourchappe et Natasquan Sa-

fari. Confrontés au renouvellement des baux, en 1983, les Montagnais ont occupé de façon pacifique mais ferme les deux entreprises. Québec s'est finalement résolu à les exproprier au coût de \$392,000. Elles sont aujourd'hui exploitées par la bande. Et les déficits s'amenuisent d'années en années malgré les investissements importants requis pour la rénovation et la modernisation des lieux.

Pour l'agent de développement de la bande, M. Daniel Malec, « dans un village où le chômage frappe à 80 % et où une saison de trappe rapporte au maximum \$1,000 bruts par famille, les revenus bruts de \$215,000 de la pourvoire Hipou sont plus intéressants qu'un puit de pétrole parce que la ressource se renouvelle. » Et là-dessus, les Montagnais sont prêts à parier qu'ils vont battre les Blancs au jeu si on leur permet de jouer la

Voir page 12: Saumon

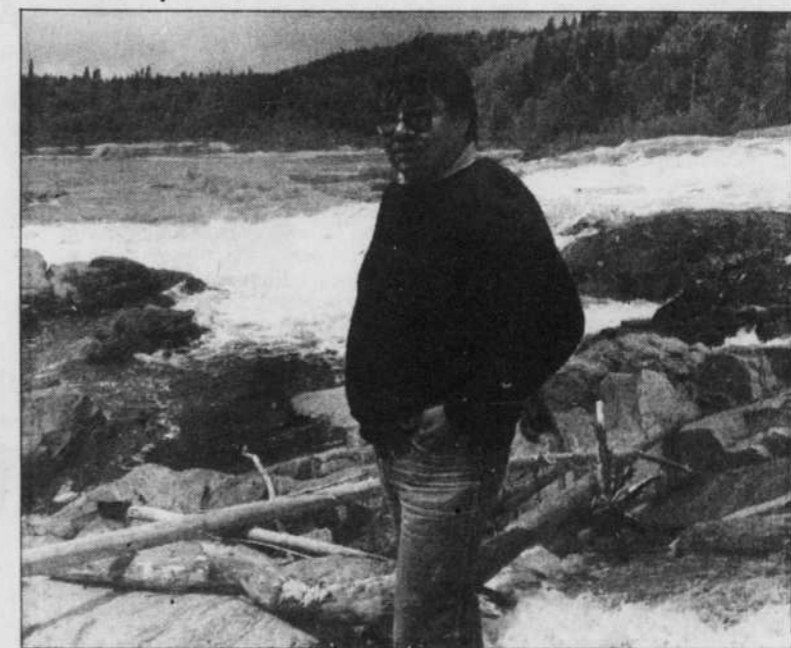


Photo Louis-Gilles Francoeur

Napoléon Mollen, un agent de développement économique montagnais, chargé par sa bande de regarnir la rivière Mingan de saumons.

Le silencieux

LA FORME littéraire la plus vide de substance, c'est la déclaration officielle.

Faites une question à un politicien, il n'y répond pas; il plaide et, adroit en avocasseries, il se joue du questionneur qui rend les armes.

L'été n'est jamais selon notre goût; l'hiver, toujours conforme à notre dégoût.

La réflexion tortueuse est plus vraie que l'expression qui en est l'arrangement, car elle en montre l'enchevêtrement des fils avant leur agencement artificiel.

— ALBERT BRIE

Dans le secteur des affaires, il est primordial que la présentation des documents soit de qualité professionnelle. Le Macintosh™ et le LaserWriter® de Apple® représentent la solution technologique idéale. Ils ont su démontrer qu'il était maintenant possible d'obtenir qualité, rendement et efficacité à un coût minime. En plus, leur facilité d'utilisation les rendent accessibles à tous.

Il nous ferait plaisir de vous faire parvenir, sur demande, un document comprenant des informations supplémentaires ainsi que des exemples de produits finis.

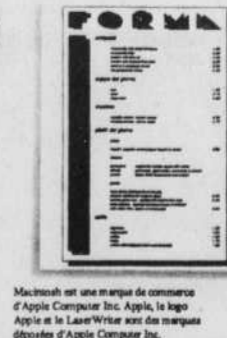
Pour obtenir votre copie, vous n'avez qu'à communiquer avec nous au

849-7533



Séminaires d'information sur Macintosh disponibles

Grâce à la conception de haute qualité des produits Apple vous verrez comme il est facile d'obtenir un rendement et des résultats professionnels et ce dans une période de temps très courte.



Membre MULTISOLUTIONS

MICROSYSTEMES MICROSYSTEMES Centrale MICROSYSTEMES

1460 rue City Councillors • Montréal • 849-7533

Concessionnaire autorisé

Appelant à la tenue d'élections libres Washington prend ses distances avec Panama

WASHINGTON (AFP) — Les récents troubles au Panama ont amené l'État-Unis à prendre avec prudence leurs distances par rapport à un régime que de nombreux responsables américains jugent corrompu.

Après une série de manifestations la semaine dernière, le département d'État a appelé à la tenue d'élections libres et « dépourvues de fraude » et a prononcé le retrait des militaires panaméens de la vie politique du pays, tandis que l'ambassadeur américain Arthur Davis paraissait multiplier les contacts avec des représentants de l'opposition.

Longtemps hésitant sur l'attitude à adopter vis-à-vis du général Manuel Antonio Noriega, le commandant des forces armées panaméennes et homme fort du régime, qui a fait l'objet d'accusations répétées de corruption, Washington a semblé prendre le parti des manifestants qui réclament le départ du général et s'est mis à plaider publiquement pour des réformes politiques.

La situation au Panama pose aux autorités américaines un dilemme familier, relevait l'hebdomadaire

Newsweek dans sa dernière édition publiée hier. Les autorités américaines ont conclu dès l'an dernier que le maintien au pouvoir du général Noriega compromet la stabilité à long terme du pays, mais Washington craint aussi qu'une prise de position trop ferme contre le général n'amène ce dernier à « mettre fin au semblant de gouvernement civil » en place.

Les responsables américains considèrent depuis longtemps le général Noriega comme un personnage quel que peu gênant. Selon des sources informées, c'est l'amiral John Poin-dexter, ancien conseiller pour la sécurité nationale, qui avait lui-même autorisé l'an dernier des fuites à la presse américaine, impliquant l'homme fort du Panama dans le meurtre d'un opposant et dans diverses activités illicites.

Mais, les responsables américains ont généralement gardé pour eux leurs doutes sur le général. Un haut responsable avait ainsi souligné il y a quelque temps que les États-Unis ne pouvaient pas faire grand-chose en l'absence d'un mouvement d'opposi-

tion organisé et structuré.

La prudence de Washington s'explique par l'importance stratégique du Canal et de celle du commandement sud des forces américaines (couvrant l'Amérique latine). Selon des sources informées, le Panama sert également de base aux activités américaines de renseignement dans toute la région. La coopération du général Noriega dans ce domaine ainsi que dans celui de la lutte contre la drogue lui vaut d'ailleurs des appuis au Pentagone et auprès de certaines agences fédérales.

Panama abrite en outre une importante communauté américaine — quelque 40,000 personnes dont environ 10,000 militaires — et les investissements américains dans ce pays sont très importants.

Le général Noriega, dans des propos rapportés hier par le *Washington Post*, a affirmé que les événements de la semaine dernière n'avaient pas provoqué de confrontation entre Washington et lui.

Le quotidien relevait que les nombreux contacts de l'ambassadeur

américain à Panama City avec des membres de l'opposition avaient suscité des rumeurs sur une tension croissante entre Washington et le général qui contrôle en fait le gouvernement panaméen.

Les manifestations de la semaine dernière ont été provoquées par des déclarations de l'ex-second du général Noriega, le colonel Roberto Diaz, qui a accusé son supérieur d'avoir truqué les élections de 1984 et d'être responsable de la mort de l'ex-président Omar Torrijos en 1981 et d'un dirigeant de l'opposition, M. Hugo Spadafora, en 1985.

À la suite des manifestations, Washington a décidé d'évoquer publiquement son « inquiétude », affirmant son soutien aux Panaméens qui souhaitent que « toute la lumière soit faite » sur ces accusations. Le gouvernement américain a également profité de l'occasion pour reprocher aux militaires de n'avoir pas tenu la promesse faite, il y a dix ans, d'établir une vraie démocratie dans le pays et pour se prononcer en faveur d'institutions militaires « apolitiques ».

Le Québec est bien à l'heure du libre-échange

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le gouvernement Bourassa semble réservé et hésitant face au libre-échange, mais sa timidité n'est qu'apparente. Depuis déjà un an, l'horloge du premier ministre Robert Bourassa est en fait résolument à l'heure du libre-échange.

Les réserves du gouvernement libéral, fort nombreuses lorsqu'on en fait le décompte, pourraient en effet faire croire que le gouvernement libéral n'est favorable que du bout des lèvres à ce projet. Mais il n'en est rien: tout comme dans le dossier constitutionnel, le Québec est, malgré sa discrétion, un partenaire actif qui participe de bonne foi aux négociations engagées avec les États-Unis.

Les réserves qu'exprime le gouvernement Bourassa sont trop nombreuses en fait pour être sérieuses. Chaque page de l'énoncé de politique, « La libéralisation des échanges avec les États-Unis: une perspective québécoise », contient au moins une nuance ou une condition. Au point que si on additionnait toutes ces réserves, on conclurait que le Québec ne veut pas du libre-échange et qu'il ne négocie que pour la forme.

Le ministre responsable du Commerce extérieur, Pierre Maconnald, explique cette attitude en disant que le Québec se réserve tous ses droits et ses recours avant d'accepter un éventuel traité. En privé, on précisera cependant que le Québec ne pourra, bien évidemment, garder tous les verrous posés ici et là. Le moment venu, on jettera du lest.

L'attitude du gouvernement Bourassa en est une de prudence en réalité. Prudence face à une opinion publique qu'on veut rassurer, mais prudence aussi face aux négociateurs fédéraux à qui on veut présenter un cahier de revendications assez épaisses pour qu'ils tiennent compte des intérêts du Québec face aux Américains.

Dans ce document, caché derrière les réserves et les précautions oratoires, le véritable enjeu du libre-échange tel que le voit le gouvernement Bourassa est néanmoins posé. Il s'agit ni plus ni moins que de voir le libre-échange comme un levier permettant au Québec de moderniser et redéployer sa structure industrielle en saisissant l'occasion unique qu'offre l'internationalisation de ses marchés. À condition, bien sûr que le prix n'en soit pas trop élevé, on est convaincu que les avantages seront importants.

En s'engageant dans la négociation il y a un an, on a voulu éviter deux extrêmes, explique-t-on. Il y avait d'une part l'attitude du gouvernement précédent qui, alors que Bernard Landry était ministre du Commerce extérieur, voyait le libre-échange comme un jardin de roses. Il y avait d'autre part l'attitude ontarienne qui consistait à prendre ses distances d'un projet que l'on jugeait risqué mais que l'on n'osait trop condamner. Entre les deux, on a choisi de chercher à influencer le cours des négociations dans le sens de ses intérêts plutôt qu'à en retarder l'échéance.

Cette attitude du gouvernement Bourassa n'est pas différente de celle adoptée à l'égard des négociations constitutionnelles où il a aussi voulu profiter d'une conjoncture favorable. Jusqu'à ce que soit conclu l'accord du lac Meech, on a mis l'accent sur les « cinq conditions » du Québec et gardé la plus grande discrétion sur le processus de négociation... jusqu'au jour où est arrivé à une entente.

La stratégie observée par M. Bourassa dans le dossier du libre-échange n'est pas différente de celle suivie dans le dossier constitutionnel où on a misé à la

fois sur la discrétion et la compétence en obtenant les meilleurs conseillers, quitte à les recruter chez l'adversaire.

Ainsi, la discrétion est de mise depuis dans ce dossier. Toute information divulguée sur le processus de négociation et ses répercussions est filtrée avec le plus grand soin. De mois en mois, on retarde la publication d'études d'impact tandis qu'on refuse à l'opposition tout débat en commission parlementaire où l'on pourrait faire témoignage au grand jour les porte-parole syndicaux et patronaux de même que les experts. Il faudra attendre, comme pour le dossier constitutionnel, qu'un accord soit conclu pour en discuter, semblait-il.

Cette discrétion facilite le travail des responsables du dossier qui, comme dans le dossier constitutionnel, travaillent à partir d'une structure légère et efficace. Autour du ministre au Commerce extérieur, Pierre Maconnald, une équipe d'une dizaine de personnes a été réunie. C'est elle qui voit à tout. Se réunissant tous les mardis, elle fait le point, commande les études, fait rédiger des politiques dans les ministères, obtient l'information des négociateurs fédéraux, puis fait rapport au comité ministériel mis sur pied pour suivre le déroulement des négociations.

La force de cette équipe est avant tout les compétences qu'on y retrouve. Tous les observateurs reconnaissent qu'une des forces du Québec dans ce dossier est d'abord la présence de Jake Warren à titre de conseiller spécial du gouvernement. Agé de 66, M. Warren aurait bien pu occuper le fauteuil de négociateur du Canada dans ces négociations, étant l'un des deux sommets canadiens en matière de commerce international. L'autre était Simon Reisman qui, à force de lobby, finit par être nommé à ce poste.

Sous-ministre à l'Industrie et au Commerce au gouvernement fédéral, ambassadeur du Canada en Grande-Bretagne puis à Washington, M. Warren a été de presque toutes les négociations commerciales qui depuis la fin de la guerre 39-45 ont permis de mettre en place le système actuel d'accords commerciaux internationaux (GATT). En 1977, le gouvernement Trudeau devait le rappeler de Washington pour qu'il coordonne les négociations commerciales dites du « Tokyo Round ».

Autour de Jake Warren, on retrouvera les principaux fonctionnaires impliqués dans le développement économique, tout particulièrement Michel Audet, le sous-ministre responsable du Secrétariat au développement économique, Yvon Pommerleau, Carl Grenier et, le cas échéant, des ressources extérieures telles José Dorais, secrétaire du comité consultatif sur le libre-échange que préside par ailleurs M. Warren.

A trois mois et demi de la conclusion des négociations, on pense avoir choisi la bonne stratégie, ayant déjà obtenu des gains qu'on estime non négligeables. C'est le Québec, fait-on valoir, qui a obtenu que le développement régional soit un objet de négociations avec les États-Unis plutôt que d'être inscrit dans le cadre plus large des subventions. Prêt à faire des concessions dans la réduction des subventions gouvernementales, le Québec estime qu'il lui faut garder la possibilité de faire du développement régional et avoir des assurances fermes.

C'est le Québec qui a aussi obtenu que le gouvernement fédéral commence dès maintenant à examiner les programmes de recyclage de main-d'oeuvre et de modernisation des entreprises. Le libre-échange étant une réalité pas trop lointaine, il faut s'y préparer.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mulroney

contre avec le président Reagan.

Les deux hommes avaient d'ailleurs admis qu'il restait beaucoup de chemin à parcourir pour en arriver à un accord avant la date limite du début d'octobre. Après cette date, le processus accéléré d'adoption de l'accord pourrait être compromis et l'entente devrait alors être adoptée article par article par le Congrès américain, une démarche nettement plus longue et périlleuse.

Pour l'instant, la plupart des points mineurs seraient apparemment résolus mais les plus épineux restent à appliquer: souveraineté culturelle, contrôle des investissements, mécanisme de règlement des différends commerciaux, développement régional, politiques d'achats gouvernementaux, protection intellectuelle et libre-échange en matière de services.

◆ Le Canada

au travail, aucune ébauche de texte de loi n'ayant été préparée en prévision d'un échec à la table de négociations.

« C'est à la société de la Couronne de faire les arrangements nécessaires pour éviter un conflit de travail », a rétorqué le ministre André.

L'opposition a promptement critiqué l'attitude du gouvernement, l'accusant de mettre la Société canadienne des postes dans une position impossible. Le gouvernement veut à tout prix un règlement mais ne modifie pas ses exigences d'auto-financement envers la Société, se sont indignés libéraux et néo-démocrates.

En effet, le gouvernement voudrait que Postes Canada éponge son déficit d'ici au printemps 1988. Le plan de rationalisation de la Société signifie, entre autres, l'abolition de 8 700 emplois en cinq ans, la privatisation des comptoirs de services, la fermeture de centaines de bureaux ruraux, l'augmentation annuelle du prix du timbre poste, le ralentissement de la livraison et l'installation de boîtes communes au profit de boîtes individuelles.

M. Cyril Keeper, critique néo-démocrate pour le ministère Consommation et Corporations, a indiqué que les demandes de rationalisation du gouvernement étaient beaucoup trop sévères, la Société ayant déjà réduit son déficit de 33 % l'an dernier.

Le député de Saint-Jacques et critique libéral en matière de travail, Jacques Guibault, a réclamé une modification de l'échéancier imposé à la Société et exigé que le ministre du Travail s'assoie à la table de négociations.

À quelques heures d'une grève apparemment inévitable, l'opposition réclamait une intervention politique pour éviter un conflit possiblement violent.

Les milliers d'employés occasionnels engagés par Postes Canada pourraient, effectivement, ne pas avoir la vie facile. La promesse des grévistes de lever les lignes de piquetage ne s'appliquent pas aux employés temporaires. L'entente inter-syndicale stipule également que les employés s'abstiendront d'aider ou d'entraîner les remplaçants.

Les postiers pourraient même se joindre aux piquets de grève hors des heures de travail, assure Jean-Claude Parrot, président de l'Union des facteurs.

« Nous irons piqueter s'il le faut, et là ou il le faut. C'est à dire dans les bureaux auxiliaires, dont les pharmacies et les papeteries, où Postes Canada essaiera de faire effectuer la livraison », précise le président de l'Union.

Hier soir, les porte-parole syndicaux s'entendaient pour dire qu'aucun progrès n'avait été fait au cours de la journée sur les clauses majeures.

La sécurité d'emploi, les salaires et les conditions de travail occupent toujours le premier plan des demandes syndicales. Le syndicat demande le statu quo et l'indexation des salaires au coût de la vie. En vertu du dernier contrat de travail, expiré depuis le 31 décembre, les facteurs gagnaient un salaire horaire de \$13,43, soit \$26 000 par année.

La Société pour sa part désire réduire de \$0,25 l'heure le salaire des nouveaux employés. Au début des

négociations, Postes Canada proposait le gel des salaires pour un an, puis une augmentation de 2,5 % la deuxième année pour un contrat de deux ans.

◆ Défaite

Les projections effectuées par l'Institut privé de recherches Doxa sont basées sur les premiers résultats parvenus de presque toutes les 600 circonscriptions (sur un total de 630 à la Chambre des députés) choisies pour leurs prévisions.

Ces projections sont considérées comme dignes de foi par tous les leaders politiques, bien que les résultats officiels définitifs ne soient pas attendus avant ce matin de bonne heure.

Le leader communiste Alessandro Natta a reconnu que son parti avait subi un échec, disant que les divisions au sein de la gauche l'avaient empêché d'offrir une alternative crédible aux gouvernements comprenant la DC qui ont dirigé l'Italie depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Natta a ajouté que le PCI avait perdu des voix en raison de la polarisation causée par l'âpre querelle entre la DS et les socialistes qui avait entraîné la chute de la coalition de cinq partis conduite par Craxi et provoqué ces législatives anticipées.

Il a constaté également que les communistes ont vu leurs positions entamées par les Verts, le parti écologiste en plein essor. Les Verts ont réalisé une surprenante progression et devraient obtenir près de 3 % et des sièges à la Chambre comme au Sénat.

Craxi, qui a habilement exploité pendant la campagne ses bons résultats comme président du conseil, a déclaré dans la soirée: « Je suis très satisfait de cette victoire. Quand on sème il vient un temps où l'on récolte les fruits. Nous avons beaucoup semé ».

Il a souligné que l'alternative de gauche, incluant les communistes, que certains avaient évoquée avant les élections, n'était pas viable.

Arnaldo Forlani, président de la DC, a dit que le scrutin représentait une défaite pour une solution de gauche et montrait que les électeurs voulaient la résurrection de la coalition à cinq qui a régné sur l'Italie durant les six dernières années.

Forlani a estimé le résultat positif pour la Démocratie-chrétienne car elle avait été attaquée par tous les autres partis durant la campagne.

◆ Doré

telle est du pont. Quatre policiers ont été légèrement blessés. Les jeunes fêtards ont endommagé trois voitures de police et réduit son déficit de 33 % l'an dernier.

Quelques heures plus tôt, samedi, un homme de 57 ans était tombé du pont. Mercredi dernier, enfin, un jeune homme de 19 ans avait été poignardé sur l'île Sainte-Hélène, aux abords du pont Jacques-Cartier, devant une centaine de spectateurs impuissants.

Hier, M. Doré et Mme Léa Cousineau, vice-présidente de la Commission sur la sécurité publique de la CUM, ont du même souffle demandé à la police de Ports Canada, de faction sur le tablier du pont, d'accroître aussi ses effectifs.

Un porte-parole de la police de Ports Canada, le sergent Guy Dubuc, a fait savoir que le corps policier donnerait suite à la requête de la Ville. « Nous étions entre 25 et 30 de faction, samedi dernier. Nous serons huit ou 10 de plus demain soir », a-t-il dit.

Les policiers de Ports Canada continueront de chasser ceux qui apportent des bouteilles sur le pont. « Nous interdisons les bouteilles, tolérons cinq à six cannettes de bière par personne, mais nous ne pouvons faire de miracle. Il y a entre 40 000 et 50 000 personnes sur le tablier du pont les soirs de spectacle, concentrés entre la courbe Craig et la Voie maritime. Il est impossible de fouiller tout le monde », a dit le sergent Dubuc.

Par ailleurs, le maire de Montréal Jean Doré a nié que la violence des derniers soirs compromette la tenue du concours international de feux d'artifice l'an prochain. Il n'a pas semblé chaud non plus à l'idée de demander la fermeture du pont Jacques-Cartier aux spectateurs.

« L'événement de mercredi dernier — le meurtre — est un fait isolé. Il ne faut pas sombrer dans la psychose, comme certains médias le suggèrent. Non, le concours demeurera. C'est une activité d'animation importante dans la vie montréalaise », a dit le maire.

Par ailleurs, un porte-parole du

Service de la police de la CUM, l'agent Réal Cantin, a fait savoir qu'à la police de la CUM, on ne savait rien des intentions du maire Doré d'accroître les effectifs.

À ce sujet, Mme Léa Cousineau assure toutefois avoir consulté M. Roland Bourget, directeur de la police de la CUM.

Le directeur des opérations de sécurité aux feux d'artifices, M. Marcel Auger, doit annoncer aujourd'hui ce que la police de la CUM entend faire pour assurer la sécurité publique aux feux d'artifice.

Un comité composé de neuf organismes et dirigé par le directeur du Service de la police de la CUM, M. Roland Bourget, coordonne les opérations de sécurité lors des spectacles. La Sûreté du Québec, la police de la CUM, le Service des incendies de la Ville de Montréal, la police du Longueuil, le service de sécurité de l'AMARC, Urgences santé, la police de Ports Canada et la Société de transports de la Communauté urbaine de Montréal y participent. En tout, près de 300 personnes sont mobilisées pour assurer la sécurité au concours de feux d'artifice et pour faire en sorte que l'événement demeure une « fête familiale ».

◆ Saumon

partie à leur façon.

Les Montagnais détiennent aujourd'hui 75 % des 28 emplois saisonniers de la pourvoirie. Pour eux, il s'agit d'une percée majeure. Les anciens pourvoyeurs, imitant en cela l'ostracisme des clubs privés, utilisaient rarement les Indiens comme guides. La confrérie blanche des « moucheurs » leur est, en réalité, fermée depuis plus de 100 ans même dans les emplois subalternes, explique le chef Antoine Ishpatao. Comme des ours qu'on tient à distance de la ruche.

La bande de Natasquan n'a pas mis fin à sa pêche de subsistance — comme celle de Mingan — car la rivière regorge de saumons. Le MLCP évalue actuellement à 20,000 le nombre de géniteurs de cette rivière. Il y a dix ans, la population de salmonidés aurait atteint 40,000 adultes. La Natasquan arrive en tête de toutes les rivières du Québec avec une moyenne de 1,8 saumons par jour de pêche. Sur la Matapédia, l'an dernier, il fallait en moyenne cinq jours de pêche pour capturer un saumon.

Cette abondance n'empêche pas les fameux filets de diviser les populations blanches et amérindiennes de Natasquan, d'environ 400 habitants chacune.

Les 84 familles montagnaise se sont partagées 1,300 saumons en 1986. Les 12 pêcheurs commerciaux du célèbre village auraient récolté entre 3,000 et 5,000 saumons. Cette concurrence aigüe n'a pas empêché les Montagnais d'obtenir l'appui des Blancs pour la mise en place de leur pourvoirie: il faut dire que les Blancs du village peuvent désormais pêcher pour \$40 par jour dans les fosses de pourvoiries auxquelles ils n'ont pas eu accès au temps des pourvoyeurs.

Les bandes de Mingan et de la Romaine rêvent d'une rivière gonflée à bloc comme la Natasquan, où les pêcheurs sportifs dépensent entre \$275 et \$350 par jour, sans compter les \$600 à \$800 requis pour le voyage.

Les Montagnais de Mingan ont les plus près de cet objectif. Ottawa, qui a acheté en 1983 l'ancienne pourvoirie, en a cédé les titres aux Montagnais: un précédent unique, paraît-il, au Canada. Depuis que les Indiens ont cessé, en 1983, de pêcher le saumon pour s'alimenter, le nombre de

géniteurs est passé de 209 à 350 (1986). Québec vient d'installer à ses frais une barrière de comptage pour mesurer les progrès accomplis.

Comme il faut six ans pour que le bénéfice d'une fraie se traduise par un retour de géniteurs adultes, la Mingan coulera 12 ou 18 ans avant d'être restaurée. C'est ce que Napoléon Mollen appelle le « court terme » ou son langage où le développement économique dépose ses bilans au rythme des cycles écologiques!

Le cas de la Romaine est plus explosif socialement. De 1930 à 1982, le Grand River Fishing Club, de la Québec North Shore, a monopolisé les droits de pêche sur la rivière Olomane. Poussé par les Amérindiens comme ailleurs, Québec ne leur a pas cédé le territoire comme à Natasquan. Il « déclubbe » simplement la rivière. Les Blancs s'emparent du site de la QNS. Même muni d'un permis de pêche sportive, Guy Bellefleur, l'agent de développement économique de la bande, affirme avoir été littéralement vidé du « club » sous la menace par des membres de l'Association de Pêche de la Romaine Inc.

« Ils se comportent, dit-il, comme si Québec leur avait cédé le club. C'est pas le genre de plainte, cependant, auxquelles les agents de conservation donnent suite! »

Le nouveau « club » blanc a récusé toutes les propositions de restauration de la bande, qui a néanmoins décidé par référendum l'arrêt de l'arrê- t immédiat et unilatéral de la pêche d'alimentation dès cette année. Pour les pêcheurs « sportifs », rien ne prouve que la rivière a été surpêchée, ce que les études des Montagnais veulent vérifier cet été.

La bande réclame aussi la levée des deux immenses filets déposés dans l'embouchure de l'Olomane par des « commerciaux » blancs. Le quota provincial permet aux 680 membres de la réserve de prendre chaque année 120 saumons. En ouvrant la pêche sportive aux 109 Blancs de la Romaine, Québec leur cède en réalité un quota de plus de 700 captures...

La rivière Olomane, large et puissante, pourrait accueillir une population bien plus importante de saumons, racontent les vieux Indiens. Mais c'était « avant ». Un des derniers rapports officiels de pêche soumis par le « club » de la QNS fait état de 194 captures pour l'année 1980. En passant au peigne fin les tiroirs de l'ancien club, il y a une semaine, Le DEVOIR a photographié un relevé manuscrit des captures entre le 15 juillet et le 2 août de cette année-là: selon ce document non signé mais retranscrit en deux exemplaires, les membres du club ont capturé en 17 jours 234 saumons - 40 de plus que le rapport pour l'année entière - totalisant quelque 2,400 livres. La QNS concentre désormais ses activités sur la rivière Etamamio. Ce cours d'eau rapporte une moyenne un saumon par jour (0,8) par pêcheur, soit une des plus hautes moyennes de la province. Officiellement.

16 juin

par la PC et l'AP

1986: selon l'annuaire Jane's, l'Union soviétique possède une avance presque effrayante de 10 ans sur les États-Unis en matière de programmes spatiaux.

1984: la police fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser des manifestants noirs à Sowéto, cité noire d'Afrique du Sud, le jour du 8ème anniversaire d'affrontements qui firent plusieurs centaines de morts.

1983: le pape Jean-Paul II entame sa deuxième visite dans sa Pologne natale par une dénonciation de la cour martiale et des emprisonnements politiques.

1977: Léonid Brejnev est élu président du présidium du Soviet suprême.

1971: le sénat américain se prononce contre un projet de retrait total des forces US du Vietnam d'ici la fin de l'année.

1963: la cosmonaute soviétique Valentina Terechkova devient la première femme à entreprendre un voyage orbital.

1950: les États-Unis et le Japon signent un accord de 10 ans sur l'énergie atomique.

1952: réarmement de l'Allemagne de l'Est.

1881: la loi Jules Ferry rend l'enseignement primaire obligatoire en France.

1928: le roi Gustave V de Suède (1858-1950): la chanteuse franco-belge Annie Cordy (1928).



En sortant d'une ronde de négociations aux bureaux du négociateur américain, Simon Reisman a déclaré qu'il ne « gagerait pas d'argent » sur un accord de libre-échange avec les États-Unis.

SPORTS

Hubie Brooks produit deux points dans un gain de 4-0

Dennis Martinez se moque des Mets

RICHARD MILO

(PC) — Dwight Gooden a remporté ses deux premiers matches depuis son retour au jeu, mais, hier soir, il a perdu sa bataille contre les Expos, qui l'ont emporté 4-0 contre les Mets de New York devant 16,465 personnes.

Dennis Martinez (1-0) a remporté son duel contre le « Dr K » en limitant l'adversaire à trois coups sûrs pour réussir un jeu blanc. À la septième, il s'est surpassé en retirant Howard Johnson et Rafael Santana au bâton à la suite d'un double de Kevin McReynolds, après un retrait.

Il s'agit du 12e jeu blanc de Martinez en carrière tandis que Gooden (2-1) ratait sa première sortie depuis qu'il a terminé une cure de désintoxication, qui l'a tenu à l'écart lors des deux premiers mois du calendrier.

en claquant un triple de deux points (15e et 16e pp), à la cinquième et Tim Wallach a produit le premier point du match (54e), à la première, en plus de marquer, à la quatrième. Brooks a réussi trois coups sûrs en quatre présences.

Wallach n'a pas terminé la rencontre. Il a été atteint par une balle fautive sur la cheville gauche, à la cinquième. Il a cédé son poste — par mesure de prudence — à Vance Law après s'être entretenu avec le gérant Buck Rodgers. Il s'était fracturé un os de la cheville gauche l'an dernier.

Le dossier des Expos s'établit à 17-12 au Stade olympique. Ils ont remporté huit de leurs 10 derniers matches à domicile.

Wallach: 54e pp

Les Expos ont marqué le premier point du match en frappant un seul coup sûr contre Dwight Gooden, à la première.

Casey Candaele a obtenu un but sur balles, puis Herm Winingham a

frappé dans un optionnel mais il a volé le deuxième but et atteint le troisième but à la suite d'un roulant (43) de Tim Raines.

Wallach a suivi en frappant un roulant au champ centre pour produire son 54e point de la saison.

À la quatrième, les Expos ont profité d'une erreur de Tim Teufel pour prendre l'avance, 2-0.

Wallach a amorcé l'attaque en claquant un double à la clôture du champ droit, puis Brooks a frappé un roulant en direction du champ centre.

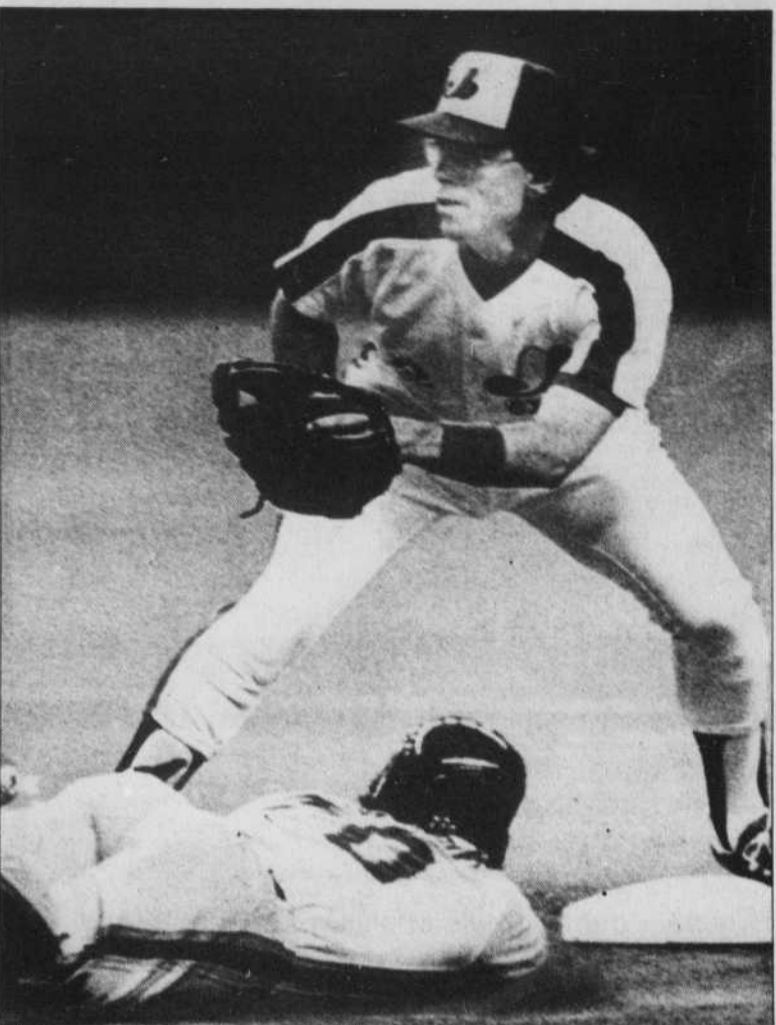
Teufel, le deuxième-but des Mets, a effectué un beau jeu pour saisir la balle mais son relais a touché le sol devant Keith Hernandez, ce qui a permis à Wallach de marquer le deuxième point des Expos.

À la cinquième, les Expos ont porté le compte 4-0 grâce à un triple de deux points de Hubie Brooks.

Table of baseball statistics for Mets vs Expos. Columns include player names, positions, and various stats like hits, runs, and errors.

Point victorieux — Wallach (9). —Teufel, Winingham. DJ—New York 1. LSH—New York 7, Montréal 6. 2B—Wallach, Winingham, McReynolds, Brooks. 3B—Brooks. BV—Winingham 2 (9), HJohnson (12).

Summary table with columns ML, CS, P, PM, SB, BB for both teams.



Un des seuls moments de réjouissance des Mets, hier soir, lors d'une défaite de 4-0 contre les Expos: Howard Johnson qui vole le deuxième but à la deuxième manche.

Les Alouettes doivent attirer 27,000 amateurs par rencontre pour survivre

(CP) — La survie des Alouettes de Montréal au sein de la Ligue canadienne de football sera assurée à la condition que la progression de son chiffre d'affaires soit constante au cours de la prochaine saison.

Mais est-ce que Norm Kimball, président et principal actionnaire de l'équipe, a déjà fait son idée sur les progrès que devront connaître l'équipe ?

« J'ai décidé de ne pas penser immédiatement à cette question parce que mes objectifs sont à longs termes, a répliqué Kimball. Mon premier objectif est que la concession soit viable financièrement, le plus rapidement possible, et de diriger cette équipe comme une entreprise. »

« Si je dois diriger l'équipe comme une entreprise, solide et efficace, ça veut tout simplement dire que nous devrions connaître du succès sur le terrain et aux guichets. »

La ville de Montréal possède une équipe de football depuis 1868, soit bien avant que la LCF ait commencé ses activités. Mais l'équipe représentée depuis sept ans un véritable désastre et en même temps un douloureux casse-tête pour ses dirigeants, tant sur le terrain qu'au niveau financier. Les ennuis ont commencé quand l'équipe a conservé une fiche de 3-13 sous la férule de Nelson Skalbania. À la fin de la saison 1981, Charles Bronfman et Imasco sont venus à la rescousse du football à Montréal.

Entre les saisons 1981 et 1986, les Alouettes ont présenté une fiche globale de 28-68-2, et après l'achat de la concession par le groupe dirigé par Bronfman, l'équipe a assumé des pertes évaluées à \$17 millions.

Lors d'une récente entrevue accordée à la Canadian Press, Kimball

a estimé que les Alouettes doivent attirer en moyenne 27,000 spectateurs pour atteindre le seuil de rentabilité.

Une récente enquête de marketing commandée par les Alouettes a également démontré que l'équipe assurera sa survie à la condition explicite qu'elle remporte 60% de ses matches.

L'an dernier, les Alouettes ont atteint seulement 3% du marché montréalais en terme de spectateurs, mais une étude a d'autre part indiqué que ce pourcentage pourrait atteindre 40% si l'équipe parvenait à gagner la plupart de ses matches.

« Ce qui nous fait le plus défaut, c'est la crédibilité, a ajouté Kimball,

de qui le directeur-gérant des Blue Bombers, Cal Murphy, a déjà dit que la venue de Kimball à Montréal était la meilleure chose possible pour les Alouettes. Jusqu'à ce que nous changions la perception de notre manque de crédibilité, nous ne pourrions prétendre à de meilleures foules au stade olympique. »

Kimball n'a pas voulu déterminer avec précision quels seront les changements qui surviendront au sein de l'équipe. Du moins, la stratégie de mise en marché commencera à se mettre en branle à compter du troisième match de la saison régulière, soit le 9 juillet, date de la première rencontre des Alouettes à Montréal, contre les Lions de la Colombie-Bri-

tannique. Il a ajouté que le calendrier de l'équipe avait été dressé ainsi pour permettre à l'équipe de disputer ses quatre premiers matches — deux hors-concours et deux réguliers — sur la route.

« Si j'ai fait aussi bien que je l'espère — à modifier l'équipe sur le terrain — nous serons alors en mesure de le démontrer lors de la troisième semaine du calendrier. Jusqu'à ce que nous ayons fait la preuve par quatre que nous avons une bonne équipe, les gens ne vont pas se déplacer pour voir une équipe de deuxième ordre. »

« Nous voulons être sûrs que l'équipe sera prête le 9 juillet. »

Intronisé au temple de la Renommée

Laperrière veut diriger une équipe de la LNH en 1997 !

GUY ROBILLARD

DETROIT (PC) — Nouveau membre du Temple de la renommée du hockey, Jacques Laperrière acceptera peut-être un poste d'entraîneur-chef... dans une dizaine d'années.

« Quand les enfants seront élevés », affirme cet homme de famille tranquille, âgé de 46 ans. « Avec l'expérience que j'ai acquise et tous les entraîneurs que j'ai connus, le travail m'intéressera peut-être. »

Hier soir, Laperrière a dû troquer ses habits de jogging pour le tuxedo.

Lors des assises de la Ligue nationale, il faisait son entrée officielle au temple de la Renommée, en compagnie de Bobby Clarke, Ed Giacomin et de l'ex-juge de lignes Matt Pavlich.

« C'est moi qui reçois les honneurs ici, racontait le bras droit de Jean Perron hier matin, mais il y a beaucoup de personnes qui m'ont aidé. »

Comme bien d'autres avant lui, l'ex-défenseur du Canadien a d'abord nommé Claude Ruel, puis Sam Pollock, « qui m'ont pris en charge à 14 ans », rappelle l'athlète issu de l'Abitibi. Laperrière est aussi reconnaissant envers ses entraîneurs Toe Blake et Scotty Bowman.

Fiche impressionnante

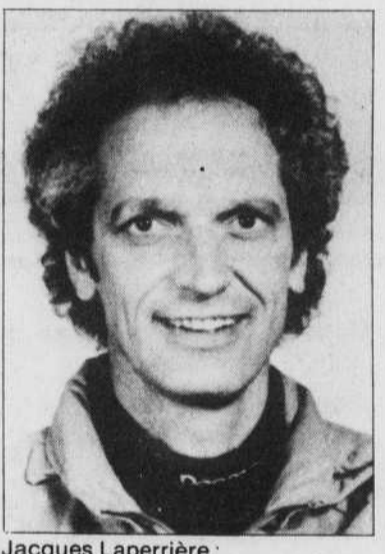
Il a joué avec le Tricolore de 1963 à 1974, aux côtés de Jean-Claude Tremblay puis Terry Harper, et il a remporté la coupe Stanley six fois. Gagnant des trophées Calder (1964) et Norris (1966), il a été sélectionné à deux reprises sur la première équipe d'étoiles et deux autres fois sur la deuxième.

On se rappellera de lui comme d'un défenseur doué pour l'attaque et doté d'un puissant lancer frappé qu'on avait transformé en joueur à caractère carrément défensif.

« Toe Blake m'avait dit qu'il y avait suffisamment de bons joueurs offensifs dans de notre équipe », se rappelle-t-il.

On a prétendu qu'il aurait dû être intronisé plus tôt, mais lui affirme n'avoir jamais pensé à cela.

« Quand je l'ai appris, j'ai été surpris, assure-t-il. Il y a eu tellement de bons joueurs de hockey que c'est difficile de faire un choix. Et on n'en honore que trois ou quatre par année. Quand tu fais partie de ce groupe, tu te dis que tu as dû accomplir quelque chose de correct. »



Jacques Laperrière

Après sa retraite comme joueur actif, Laperrière a fait un travail remarqué comme entraîneur du Canadien junior, mais il a abandonné son poste, en désaccord avec la violence excessive qui régnait à l'époque. À peu près en même temps, survint l'épisode de la dispute légale qui l'a opposé au Canadien, à propos d'une compensation financière pour une blessure au genou ayant contribué à abrégé sa carrière.

« Ce n'est pas de ma faute, dit-il aujourd'hui. J'avais été très mal conseillé. De toutes mes années dans le hockey, ce furent mes plus durs moments. » Il n'avait plus d'emploi.

L'organisation du Canadien ne lui a pas tenu rigueur et depuis six ans, Claude Ruel, Bob Berry, Jacques Lemaire et Jean Perron lui ont tous fait confiance comme adjoint.

De Wit songe à la retraite

GRANDE PRAIRIE, Alberta (PC) — Il lui faudra du temps pour se remettre des décès de son père et de son jeune frère, mais le poids lourd canadien Willie de Wit poursuit sans doute sa carrière estime son gérant.

Le père et le frère du boxeur figurent parmi les quatre personnes qui ont perdu la vie, dimanche, dans l'écrasement d'un petit avion près de Grande Prairie.

Len de Wit, propriétaire d'une entreprise de terrassement, et son fils Theo, âgé de 23 ans, sont décédés lorsque leur Cessna 210 s'est écrasé dans un boisé près de l'aéroport de Grande Prairie.

Cette tragédie a soulevé l'hypothèse que de Wit prenne sa retraite. « Il pourrait revenir à la boxe. Il pourrait aussi prendre sa retraite », a mentionné Harry Sntac au cours d'une entrevue téléphonique. Sntac dirige les affaires de de Wit depuis son stage chez les amateurs.

« J'ai la ferme conviction qu'il boquera de nouveau mais sa principale préoccupation pour l'instant, c'est de s'occuper de sa mère, a encore précisé Sntac. Je pense qu'il projettera de rester à Grande Prairie aussi longtemps qu'elle aura besoin de lui. »

Il a ajouté que de Wit devra décider lui-même de son avenir pugilistique.

De Wit, qui a encaissé sa première défaite chez les professionnels à Regina au mois de février dernier, a quitté Los Angeles dimanche soir pour être au côté de sa mère, Chris. Il était attendu à Grande Prairie hier soir.

Son prochain combat, contre Reuben Williams à Montréal le 27 juin, a été annulé.

Sntac a également révélé qu'on tentera d'obtenir l'annulation de son combat contre Ken Lakusta le 4 août où il devait mettre en jeu son championnat canadien.

« Il est trop tôt pour songer à la défense de son titre pour l'instant, a dit Sntac. Je ne serai pas surpris que le combat soit annulé. »

Le Cessna 210 s'est écrasé dans un boisé à environ 16 kilomètres à l'ouest de Grande Prairie, une ville de 25,000 habitants.

Finale du tournoi du Queen's club À l'usure, Becker a raison de Connors

LONDRES (AFP) — Le « vieux » Jimmy Connors, bientôt 35 ans, a donné à Boris Becker, 19 ans, bien du trac avant de céder en trois sets un peu fous mais brillants, 6-7 (3-7), 6-3, 6-4, hier, en finale du tournoi sur herbe du Queen's club de Londres.

Menant 7-6, et 2-0 et 15-40, sur le service de Becker dans la deuxième manche, Connors, cinquième tête de série, pensait mettre un terme à un bien longue période sans victoire, son dernier succès remontant au 21 octobre 1984 à Tokyo.

« J'aurais dû gagner, a d'ailleurs précisé Connors. J'ai eu plusieurs occasions de le faire. Si j'avais remporté le troisième jeu de la deuxième manche, cela aurait probablement été une autre histoire. Je ne mets pas ma défaite sur le compte de la fatigue mais plutôt sur un manque de concentration. »

Maltraitant le service plutôt défaillant de son adversaire, première tête de série, et anticipant à merveille, Connors devait toutefois baisser de rythme au cours de ce deuxième set, dans lequel il concédait deux fois son engagement (aux 6e et 8e jeux). Connors pliait progressivement, alors que Becker retrouvait enfin son service (13 as au total et 10 double-fautes).

« J'ai prouvé que je pouvais m'imposer avec d'autres armes que mon service face à un grand joueur qui pourrait être mon père, a mentionné Becker après sa victoire. À deux jeux à zéro contre moi dans la deuxième manche, je n'ai pas paniqué. Je savais qu'il n'allait pas tenir ce rythme jusqu'au bout alors que je ne pouvais que mieux servir. »

Le set final devait être à rebondissement. Les deux joueurs prenaient tour à tour l'ascendant, mais Becker devait conclure victorieusement sur son service dans le 10e et dernier jeu.

Le numéro deux mondial s'adjugeait ainsi son troisième tournoi de l'année, après ceux d'Indian Wells (E-U) et de Milan, et son deuxième titre dans le Queen's, après sa victoire de 1985. Une performance de bon augure pour Becker avant Wimbledon où il tentera de s'imposer pour la troisième fois consécutivement.

Quant à Connors, qui a perdu sa huitième finale depuis son 105e et dernier succès à Tokyo, il a prouvé qu'il était prêt pour Wimbledon même si deux semaines de matches disputés en trois sets gagnants ne conviennent guère à ses jambes.

Dans la finale du double, les Français Guy Forget et Yannick Noah, tête de série numéro un, ont remporté la victoire aux dépens des Américains Rick Leach et Tim Pawsat en deux manches identiques de 6-4.

Baseball statistics table for the National and American Leagues, including team rankings, player stats for hitters and pitchers, and league standings.

EN BREF...

Jean Perron sera l'adjoint de Keenan

DETROIT (PC) — Alan Eagleson, l'organisateur en chef du tournoi de la coupe Canada présenté cet été, a confirmé hier la composition du personnel d'entraîneurs de la formation canadienne. Eagleson, un avocat de Toronto qui occupe également le poste de directeur-exécutif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale, a révélé que Mike Keenan des Flyers de Philadelphie agira comme entraîneur-chef. « J'accepte cette invitation comme un honneur », a déclaré Keenan, qui a conservé la deuxième meilleure fiche chez les entraîneurs de la Ligue nationale au cours des trois dernières années. Jean Perron, du Canadien, et John Muckler, un des assistants de Glen Sather avec les Oilers d'Edmonton, seconderont Keenan à la barre de l'équipe. « J'avais opté pour Glen Sather comme entraîneur-chef, mais il avait déjà d'autres engagements à respecter et n'était pas disponible », a précisé Eagleson en parlant de l'homme qui, à titre de président, directeur général et entraîneur, a guidé les Oilers à leur troisième conquête de la coupe Stanley au cours des quatre dernières années.

Bell: choix unanime dans l'Américaine

NEW YORK (AP) — Le voltigeur George Bell, des Blue Jays de Toronto, qui a conservé une moyenne de .407 et a présenté une moyenne de puissance de 1,037, a été un choix unanime à titre de joueur de la semaine dans la Ligue américaine de baseball. Bell a claqué cinq circuits et a produit 15 points au cours de la semaine qui s'est terminée dimanche. Dans la Ligue nationale, le joueur par excellence a été le lanceur Orel Hershiser, des Dodgers de Los Angeles. Il a remporté la victoire à ses deux départs et a conservé une moyenne de points mérités de 0.52.

Sandberg au rancart pour un mois ?

CHICAGO (AP) — L'entorse à une cheville subie par le joueur de deuxième but-étoile Ryne Sandberg est une blessure beaucoup plus sérieuse que l'on craignait et Sandberg pourrait être à l'écart du jeu pour une période de trois à cinq semaines. Sandberg s'est blessé samedi dans un match contre les Cardinals de St. Louis en bondissant de côté pour éviter une collision avec Jack Clark.

Mayotte au stade Jarry

(PC) — L'Américain Tim Mayotte, classé septième au monde chez les joueurs professionnels, a confirmé hier sa présence aux Internationaux de tennis du Canada qui auront lieu au début d'août au stade Jarry. Tim Mayotte est un des cinq joueurs ayant remporté deux tournois cette saison. Il a remporté le championnat professionnel en salle des États-Unis en battant John McEnroe en finale et s'est imposé au tournoi de Chicago.

Forfait de McEnroe à Wimbledon

WASHINGTON (AFP) — L'Américain John McEnroe, ancien numéro un du tennis mondial, a déclaré forfait pour le tournoi de Wimbledon, du 22 juin au 5 juillet prochain, en raison de douleurs persistantes au dos. C'est Peter Lawler, son représentant de la société de marketing Advantage International, qui en a fait l'annonce hier. « John a pris sa décision en fin de semaine et nous avons aussitôt averti les organisateurs de Wimbledon de son forfait », a expliqué Lawler. « Il n'y a aucune raison pour moi d'aller en Angleterre si je ne suis pas en forme à 100%, a indiqué McEnroe à son agent. Je n'ai pas pu m'entraîner correctement depuis mon retour de Paris. J'en ai vraiment assez d'entrer sur le court en me demandant si je vais être capable ou non de donner le meilleur de moi-même », a conclu l'Américain.